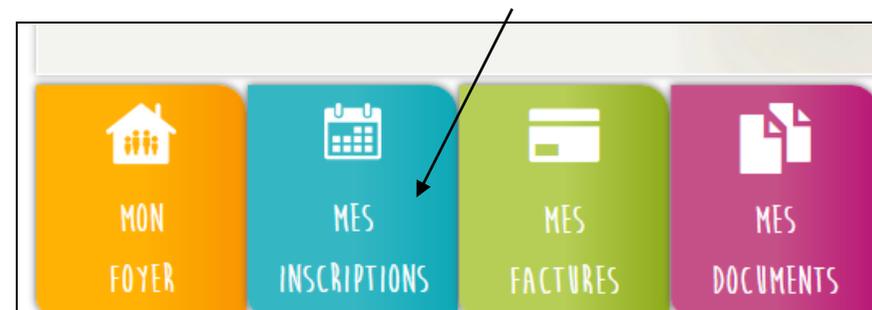


SOMMAIRE

- 1. Les inscriptions « Cantine » 2**
 - a) Réserver pour un enfant2
 - b) Réserver pour plusieurs enfants.....3

- 2. Les inscriptions de l'Accueil Midi 3**

Le Portail Famille va vous permettre d'effectuer les inscriptions et réservations de vos enfants sur les prestations proposées et de régler celles-ci.



MES INSCRIPTIONS

1. Les inscriptions « Cantine »

Le Portail Famille vous propose de faire les réservations des repas de votre ou de vos enfant(s) et de régler vos factures.

Depuis le menu « Mes Inscriptions » vous accédez à l'onglet « Inscrire mon enfant ou modifier son inscriptions ».



L'inscription se fait par enfant. Je sélectionne, tout d'abord, la structure puis l'enfant concerné.

Accueil | MES INSCRIPTIONS | École | sur l'année

Louis ▼ Syndicat Intercommunal ▼ 2016-2017 ▼

a) Réserver pour un enfant

- Je réserve une semaine type

Je clique sur « Modifier » et je sélectionne dans le tableau le modèle de semaine et la période sur laquelle je veux l'appliquer.

Je remplis une semaine type

	L	M	Me	J	V
Repas					
Repas Majoré					

Je choisis mes dates

Du 03/11/2016

Au 30/11/2016

Appliquer

Par exemple : Mon enfant prendra ses repas le Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi → je coche les cases du vert au rose pour réserver les repas sur ces journées et j'indique la période sur laquelle je souhaite réserver et payer à l'aide du calendrier.

Je choisis mes dates

Du 02/11/2016

Au novembre 2016

	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
44	31	01	02	03	04	05	06
45	07	08	09	10	11	12	13
46	14	15	16	17	18	19	20
47	21	22	23	24	25	26	27
48	28	29	30	01	02	03	04
49	05	06	07	08	09	10	11

Aujourd'hui Effacer Fermer

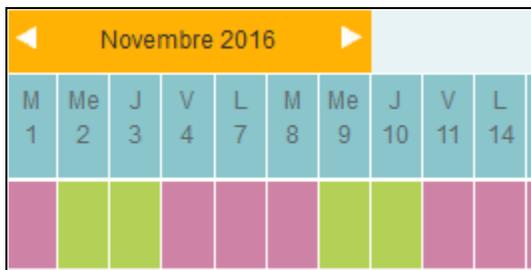
Je vérifie ensuite la période et je clique sur « Appliquer ».

Le calendrier au dessous va se colorer selon les réservations effectuées sur la période choisie.

MES INSCRIPTIONS

- Je réserve des repas occasionnels

Je souhaite réserver des repas sur des journées spécifiques : Je sélectionne le mois puis je coche dans le deuxième tableau les jours souhaités puis je confirme.



b) Réserver pour plusieurs enfants

Lorsque j'ai une fratrie, la réservation se fait par enfant.

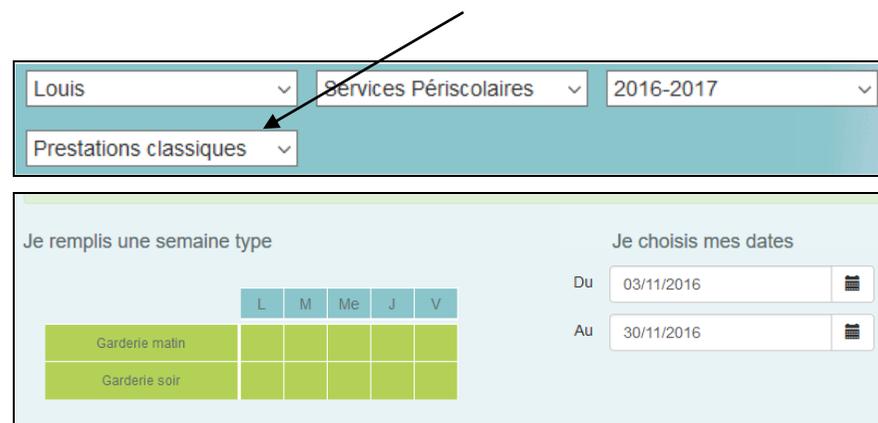
Vous devez donc cliquer sur confirmer pour le premier et vous « Confirmer » qu'après avoir finalisé les réservations de l'ensemble de vos enfants sur la Cantine.

REGLES pour les réservations :

- ✓ **Si vous ne réservez pas l'accueil midi ou la cantine, vous aurez une pénalité de 2 euros.**
- ✓ **Annulation et modification possibles avant le lundi de la semaine précédente à 23h.**
- ✓ **Tout impayé entrainera un blocage de vos réservations.**

2. Les inscriptions de l'Accueil Midi

Pour inscrire vos enfants sur les accueils du midi, il faut sélectionner la structure « Services Périscolaires » et Prestations classiques.



La procédure est la même que celle indiquée dans le paragraphe 1.

En bas de page, une légende couleur vous sera proposée.

